



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>) Avant-propos et échéances Notes générales 3 à 8	Janvier 2014 Déc. 2012 Déc. 2013 Janv. 2014	Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>) Avant-propos et échéances Notes générales 3 à 8	Décembre 2014 Déc. 2013 Sept. 2014 Déc. 2014
Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>) Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 3</i>)		Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>) Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 3</i>)	

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i et ii 5 à 14	Janv. 2014 Déc. 2004 Déc. 2010 Janv. 2014	i et ii 5 à 14.2	Déc. 2014 Déc. 2014 Janv. 2014	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Section 1.9 « Dimensions des panneaux » : ajout du texte sur la dimension des panneaux P-10-P-1 à P-10-P-3.</p> <p>Tableau 1.9-1 : nouvelle dimension du panneau P-250-7.</p> <p>Tableau 1.9-2 : correction d'une coquille.</p> <p>Tableau 1.9-4 : ajout du panneau « Borne de recharge pour véhicules électriques ».</p> <p>Tableau 1.9-5 : retrait des panneaux « Surveillance routière ».</p> <p>Tableau 1.9-6 : correction de coquilles.</p> <p>Tableau 1.9-8 : remplacement du terme « essence » par « carburant ».</p> <p>Tableau 1.10-1 : ajout des flèches pour carrefour giratoire.</p> <p>Section 1.10.3 « Symbole du véhicule électrique » : publication du pictogramme et de la signification du pictogramme.</p> <p>Section 1.13.2 « Localisation des panneaux » : correction du numéro du dessin normalisé.</p> <p>Section 1.13.3.1 « Hauteur » : remplacement du terme « arête » par « au bord ».</p>
	17 et 18	Déc. 2008	17 et 18	Déc. 2014	

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	i à v	Janv. 2014	i à v	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2010 Janv. 2014	1 et 2	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.4 « Arrêt ou Stop » : retrait du texte sur la dimension des panonceaux P-10-P-1 à P-10-P-3.
	8.2	Janv. 2014	8.2	Déc. 2014	Section 2.10.1 « Sens unique » : ajout de la référence au nouveau DN 004B.
	11 à 16.2	Déc. 2005 Janv. 2014	11 à 16.2	Déc. 2005 Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.12 « Direction des voies » : correction du titre du chapitre 3 du <i>Tome I – Conception routière</i> et introduction des panneaux P-105 pour les carrefours giratoires à voies multiples. Section 2.14 « Manœuvres obligatoires ou interdites à certaines intersections » : ajout de la référence au nouveau DN 004B. Section 2.15.3 « Trajet obligatoire pour les véhicules hors route (VHR) » : ajout du panneau P-120-15.
	19 et 20	Déc. 2009 Janv. 2014	19 et 20	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.16.4 « Autres interdictions d'accès » : remplacement du terme « véhicules tout-terrains (quad) » par « motoquads ».
	22.4 à 24	Janv. 2014	22.4 à 24	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.18.4 « Stationnement tarifé » : introduction de la signalisation des espaces de stationnement tarifés réservés aux personnes handicapées. Section 2.18.5 « Espace de stationnement réservé aux véhicules électriques » : nouvelle section.
	27.2 à 30	Déc. 2007 Avril 2009 Janv. 2014	27.2 à 30	Déc. 2007 Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.26 « Postes et aires de contrôle routier » : ajout du texte retiré du <i>Tome IV – Abords de route</i> . Section 2.27 « Voies réservées » : nouveau panneau P-250-7.
	33 à 37	Janv. 2014	33 à 38	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.28.4 « Passage pour activités sportives » : correction d'une coquille. Section 2.28.9 « Balise piétonnière » : nouvelle section.
	DN 003 et DN 004	Déc. 2005	DN 003 à DN 004B	Déc. 2005 Déc. 2014	DN 004A : auparavant DN 004. DN 004B : nouveau dessin normalisé.
	DN 013 et DN 014	Déc. 2005	DN 013 et DN 014	Déc. 2005 Déc. 2014	DN 014 : correction d'une coquille.
	DN 023B et DN 024	Déc. 2005 Janv. 2014	DN 023B et DN 024	Déc. 2014	DN 023B : ajout des nouveaux panneaux pour signaler une voie réservée sur accotement. DN 024 : retrait du panneau P-100-2-D et du panonceau P-110-P-4.



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	i à vi	Janv. 2014	i à vi	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Janv. 2014	1 et 2	Janv. 2014 Déc. 2014	Tableau 3.4–1 : modification de la distance de localisation du panneau D-140-3.
	6.2 et 6.3	Déc. 2007 Janv. 2014	6.2 et 6.3	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 3.10 « Préparez-vous à arrêter » : correction du numéro de section 3.34.5 et ajout du nom de la section à 8.6.2.
	11 et 12	Déc. 2010 Janv. 2014	11 et 12	Janv. 2014 Déc. 2014	Tableau 3.15–1 : correction de coquilles.
	17.3 et 18	Déc. 2011	17.3 et 18	Déc. 2011 Déc. 2014	Section 3.29 « Signal avancé de voie réservée » : modification du visuel du panneau D-250-3.
	21 et 22	Déc. 2010 Déc. 2012	21 et 22	Déc. 2010 Déc. 2014	Section 3.34.2 « Passage pour bicyclettes ou présence de cyclistes » : ajout d'une précision sur l'installation des panneaux D-270-7-G et D-270-7-D.
	DN 009 et DN 010	Janv. 2014	DN 009 et DN 010	Janv. 2014 Déc. 2014	DN 010 : correction d'une coquille.
DN 024D et DN 024E	Janv. 2014	DN 024D et DN 024E	Janv. 2014 Déc. 2014	DN 024E : ajout d'une note sur l'installation des panneaux D-440-2 et D-440-3.	
4	i à vii	Janv. 2014	i à vii	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	11 et 12	Déc. 2004 Déc. 2010	11 et 12	Déc. 2004 Déc. 2014	Section 4.9 « Localisation et installation de la signalisation » : ajout du texte sur la signalisation des opérations de transport de la neige. Section 4.11 « Distance à parcourir avant d'atteindre l'aire de travail » : correction d'une coquille.
	18.2 à 18.5	Janv. 2014	18.2 à 18.5	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 4.19.3 « Véhicule escorte » : modification de la dimension du panneau T-165. Figure 4.19–1 : ajout des drapeaux du signaleur aux panneaux du signaleur pour les travaux de longue durée.
	23 à 30.1	Déc. 2009 Déc. 2010 Déc. 2012 Janv. 2014	23 à 30.1	Déc. 2010 Déc. 2014	Section 4.20.1 « Détour » : précision sur l'installation du panneau T-90. Section 4.29 « Dégagement horizontal ou vertical » : ajout des critères pour l'installation du panneau T-D-190. Section 4.34.1 « Caractéristiques du signaleur » : nouveau modèle de vêtement du signaleur.

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4					<p>Section 4.34.3 « Panneau du signaleur » : ajout du panneau du signaleur avec DEL clignotantes.</p> <p>Section 4.34.4 « Barrière du signaleur » : nouvelle section.</p> <p>Section 4.34.5 « Situation requérant plus d'un signaleur » : nouveau numéro de section.</p> <p>Section 4.34.6 « Travaux pendant la nuit » : nouveau numéro de section.</p> <p>Section 4.34 « Feux de circulation pour travaux » : remplacement du terme « arête » par « au bord ».</p>
	37.2 et 38	Janv. 2014	37.2 et 38	Déc. 2014	<p>Section 4.42.7 « Utilisation du panneau « Surveillance routière » : ajout de critères pour l'utilisation du panneau T-I-413-1.</p> <p>Section 4.42.8 « Transport de la neige » : nouvelle section.</p>
	41 et 42	Déc. 2012	41.1 à 42	Déc. 2012 Déc. 2014	<p>Annexe A « Signaux du signaleur » : ajout de la barrière du signaleur.</p> <p>Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux – Panneaux de signalisation » : modification du visuel des panneaux P-100-2-G et P-100-2-D.</p>
	46.2 à 48	Déc. 2011 Janv. 2014	46.2 à 48	Déc. 2011 Déc. 2014	<p>Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux » : ajout de la barrière pour signaleur.</p>
	TCD i à TCD viii	Déc. 2010	TCD i à TCD viii	Déc. 2014	Actualisation du tableau et de la table des dessins normalisés.
	TCD 003 à TCD 008A	Déc. 2007	TCD 003 à TCD 008A	Déc. 2007 Déc. 2014	<p>TCD 004 : changement du sous-titre.</p> <p>TCD 005A : auparavant DN 005.</p> <p>TCD 005B : nouveau dessin normalisé.</p> <p>TCD 006 : changement du sous-titre.</p> <p>TCD 007 : retrait de panneaux de détour.</p>
	TCD 009 et TCD 010	Déc. 2007 Déc. 2008	TCD 009 et TCD 010	Déc. 2014	<p>TCD 009 : modification du marquage de la voie pour véhicules lents.</p> <p>TCD 010 : modification du marquage de la voie pour véhicules lents et de la signalisation.</p>
	TCD 085 et TCD 086	Déc. 2007	TCD 085 et TCD 086	Déc. 2007 Déc. 2014	TCD 085 : transféré au TLD 082.



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	TLD i à TLD vii	Déc. 2012	TLD i à TLD vii	Déc. 2014	Actualisation du tableau des dessins normalisés, et ajout de la couche d'usure et de revêtement et de la table des dessins normalisés.
	TLD 003 à TLD 010	Déc. 2005 Déc. 2009 Déc. 2012	TLD 003 à TLD 010	Déc. 2005 Déc. 2012 Déc. 2014	TLD 004 : changement du sous-titre. TLD 005A : auparavant DN 005. TLD 005B : nouveau dessin normalisé. TLD 006 : changement du sous-titre. TLD 008A : auparavant DN 008. TLD 008B : nouveau dessin normalisé. TLD 009 : retrait de panneaux de détour.
	TLD 017 et TLD 018	Déc. 2005	TLD 017 et TLD 018	Déc. 2005 Déc. 2014	TLD 017 : modification du marquage de la voie pour véhicules lents et de la signalisation.
	TLD 081	Déc. 2006	TLD 081 et TLD 082	Déc. 2006 Déc. 2014	TLD 082 : nouveau dessin normalisé.
	TLDU i à TLDU vii	Déc. 2012	TLDU i à TLDU vii	Déc. 2014	Actualisation du tableau et de la table des dessins normalisés.
	TLDU 003 à TLDU 008A	Déc. 2004 Déc. 2005 Déc. 2012	TLDU 003 à TLDU 008A	Déc. 2005 Déc. 2014	TLDU 004 : changement du sous-titre. TLDU 005A : auparavant DN 005. TLDU 005B : nouveau dessin normalisé. TLDU 006 : changement du sous-titre. TLDU 007 : retrait de panneaux de détour.
	TM i à TM v	Déc. 2010	TM i à TM v	Déc. 2014	Actualisation du tableau des dessins normalisés, ajout du transport de la neige et de la table des dessins normalisés.
	Guide TM 7	Déc. 2010	Guide TM 7 à Guide TM 9	Déc. 2010 Déc. 2014	Ajout des guides TM 8 et TM 9.
	—	—	TM 033 à TM 038	Déc. 2014	TM 033 à TM 038 : ajout des nouveaux dessins normalisés sur la signalisation des opérations de transport de la neige.
	5	i à xii	Janv. 2014	i à xii	Déc. 2014
1 et 2		Janv. 2014	1 et 2	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 5.2 « Références » : actualisation des références.

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	13 et 14	Janv. 2014	13 et 14	Déc. 2014	Section 5.4.3.6 « Suite d'échangeurs rapprochés » : actualisation du visuel des panneaux I-70-1 et I-70-2.
	37	Janv. 2014	37	Déc. 2014	Section 5.4.3.7 « Voie de sortie obligatoire » : actualisation du visuel du panneau I-75-2.
	41 et 42	Janv. 2014	41 et 42	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 5.4.4.4 « Dimensionnement des panneaux de supersignalisation » : correction des dimensions de lettrage et de pictogramme dans le tableau 5.4-9.
	47 et 48	Janv. 2014	47 et 48	Janv. 2014	Section 5.5.1.4 « Direction » : introduction du visuel des panonceaux de direction pour un carrefour giratoire au tableau 5.5-1.
	53 à 56	Janv. 2014	53 à 56.2	Janv. 2014 Déc. 2014	Erratum (sans modification de la date de la page). Section 5.5.8.2 « Signalisation sur panneau » : remplacement du numéro de la section 3.31 « Indication » par 3.21 en conformité avec la version anglaise.
					Section 5.6.1 « Principes d'acheminement » : modification des panonceaux de direction utilisables pour l'acheminement vers un équipement spécifique et correction du titre de la section 5.10.1 en conformité avec la version anglaise.
					Section 5.6.1.1 « Nom de l'équipement » : introduction du panonceau I-300-P-3 et de ses conditions d'utilisation.
					Section 5.6.2.5 « Borne d'incendie » : introduction des panneaux I-296, indiquant la présence d'une borne sèche, et I-297, indiquant la présence d'un point d'eau.
					Section 5.6.5.2 « Écocentre » : ajout des conditions d'acheminement du panneau « Écocentre » (I-370-16).
	61 et 62	Janv. 2014	61 et 62	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 5.6.8.1 « Équipements publics » : introduction des visuels « Centre de curling » (I-370-19) et « Terrain de tennis » (I-370-20).
	65 et 66	Janv. 2014	65 et 66	Janv. 2014 Déc. 2014	
	73 à 79	Janv. 2014	73 à 79	Déc. 2014	Section « Surveillance routière » : <ul style="list-style-type: none"> • retrait des panneaux I-411-1, I-411-2 et I-412; • introduction du tableau 5.7-1 donnant les dimensions minimales des panneaux I-413; • reformulation des méthodes de signalisation des endroits de surveillance routière à l'aide des panneaux I-143 et des panonceaux « Direction » (I-240-P) et « Étendue » (I-250-P);



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	83 à 86	Janv. 2014	83 à 86	Janv. 2014 Déc. 2014	<ul style="list-style-type: none"> modification des distances d'installation des panneaux avec cinémomètre photographique mobile; modification des distances d'installation du panneau I-143-1 dans une zone scolaire. <p>Sections 5.7.14.1 « Système de péage » et 5.7.14.2 « Tarification de péage » : correction de coquilles dans le visuel des panneaux.</p> <p>Section 5.7.18 « Borne de recharge pour véhicules électriques » : nouvelle section introduisant le panneau « Borne de recharge pour véhicules électriques » (I-355) et ses conditions d'utilisation.</p> <p>Section 5.8.1.1 « Parcs routiers » : ajout du pictogramme de la borne de recharge pour véhicules électriques dans les panneaux I-650-1 et I-620 des points C. « Aire de services » et E. « Village-relais », et correction du visuel des panneaux I-650-2, I-650-3, I-660-2 et I-660-3.</p>
	93 et 94	Janv. 2014	93.1 à 94	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>Section 5.8.1.2 « Réserves, parcs et refuges fauniques » : ajout du point F. « Réserve nationale de faune » introduisant les panneaux « Réserve nationale de faune » (I-455).</p>
	101 et 102	Janv. 2014	101.1 à 102	Déc. 2014	<p>Section 5.8.4.2 « Types de panneaux d'équipements touristiques privés » : correction des dimensions du panneau I-530-3 au point C. « Acheminement ».</p> <p>Section 5.8.4.3 « Types de panneaux d'équipements touristiques privés » : introduction, au point C. « Flèches de direction », de la figure 5.8-2 montrant l'utilisation des flèches pour carrefour giratoire.</p>
	105 et 106	Janv. 2014	105 et 106	Janv. 2014	<p>Erratum (sans modification de la date de la page). Section 5.8.4.4 « Acheminement et installation des panneaux d'équipements touristiques privés » : correction du numéro de la section 5.10.2.2 au point C. « Localisation et installation des panneaux » en conformité avec la version anglaise.</p>
	109 et 110	Janv. 2014	109 et 110	Déc. 2014	<p>Section 5.8.5.4 « Acheminement et installation des panneaux de routes et circuits touristiques » : introduction du jalonnement de la route et du circuit touristique en présence d'un carrefour giratoire au point A. « Principe d'acheminement ».</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	115 à 122	Janv. 2014	115 à 122	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>Section 5.9.2.1 « Confirmation de sortie » : correction du visuel des panneaux I-560.</p> <p>Section 5.9.2.2 « Acheminement » : correction du visuel des panneaux I-570.</p> <p>Section 5.9.2.3 « Entrée de site » : correction du visuel des panneaux I-580.</p> <p>Section 5.9.3.1 « Inscription » : introduction du pictogramme de la borne de recharge pour véhicules électriques dans le choix des types de carburant et de son illustration à la figure 5.9-1 du point B. « Logo ».</p> <p>Erratum (sans modification de la date de la page). Section 5.9.4.4 « Installation et localisation » : correction du numéro de la section 5.10.2.2 au point A « Panneaux sur autoroute » en conformité avec la version anglaise.</p>
	DN 011 à DN 014	Janv. 2014	DN 011 à DN 014	Janv. 2014 Déc. 2014	DN 012 et DN 014 : correction du visuel d'un panneau au point 1.
	DN 031 à DN 042	Janv. 2014	DN 031 à DN 042	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>DN 032 à DN 035 : remplacement des panneaux « Surveillance routière » (I-411-1 et I-411-2) par les panneaux « Surveillance routière » (I-413) correspondants et les panonceaux associés.</p> <p>DN 036 et DN 037 :</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacement du panneau « Surveillance routière » (I-412) par le panneau « Surveillance routière » (I-413) correspondant et le panonceau associé; retrait de la mention « Signalisation mobile » sous le panneau I-143 dans la bretelle d'entrée au DN 036; changement de la distance d'installation entre l'appareil de détection mobile et le panneau I-413 mobile (auparavant déterminée en fonction de la vitesse et désormais fixée à 10 m au maximum); retrait de la colonne « D » du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux » au DN 036; retrait du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux » au DN 037.

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	DN 045 à DN 050	Janv. 2014	DN 045A à DN 050	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>DN 038 :</p> <ul style="list-style-type: none"> modification de l'emplacement d'installation du panneau I-413 mobile (auparavant déterminée en fonction de la vitesse et désormais fixée à 10 m au maximum); retrait du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux »; ajout de la note 3 sur l'emplacement du panneau I-413 mobile; amélioration graphique. <p>DN 039 : changement de la distance d'installation entre l'appareil de détection mobile et le panneau I-413 mobile (auparavant déterminée en fonction de la vitesse et désormais fixée à 10 m au maximum) et retrait du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux ».</p> <p>DN 041 :</p> <ul style="list-style-type: none"> modification du visuel des panneaux « Aire de service » (I-650); ajout du pictogramme de la borne de recharge pour véhicules électriques; correction du logo carburant. <p>DN 042 : actualisation du visuel des panneaux.</p> <p>DN 045A : auparavant DN 045.</p> <p>DN 045B : nouveau dessin normalisé montrant l'acheminement vers une route ou un circuit touristique à un carrefour giratoire.</p> <p>DN 047 à DN 050 : actualisation du visuel des panneaux.</p>
6	i à v 9 à 14	Janv. 2014 Déc. 2008 Déc. 2011 Déc. 2012	i à v 9 à 13	Déc. 2014 Déc. 2014	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Section 6.11.2 « Flèches de sélection de voies » : introduction de l'utilisation de flèches de sélection de voies dans un carrefour giratoire à voies multiples et correction de coquilles.</p> <p>Section 6.11.3 « Flèches de sortie » : correction d'une coquille.</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	15 à 18	Déc. 2005 Déc. 2011	15 à 18	Déc. 2005 Déc. 2014	<p>Section 6.11.14 « Passage pour piétons » : nouvelle section introduisant la possibilité de reproduire le symbole du piéton sur la chaussée à l'approche d'un passage pour personnes.</p> <p>Section 6.11.15 « Borne de recharge pour véhicules électriques » : nouvelle section introduisant l'utilisation du symbole de la borne de recharge pour véhicules électriques pour indiquer les espaces de stationnement avec borne de recharge.</p> <p>Annexe A « Dimensions des marques longitudinales et transversales » : introduction d'une ligne discontinue dans le marquage des voies réservées permanentes afin de délimiter des zones où les accès sont permis.</p> <p>Annexe B « Types de flèches » : introduction des flèches de sélection de voies à un carrefour giratoire et actualisation des vues par l'automobiliste des autres types de flèches.</p>
	23	Déc. 2012	23 à 25	Déc. 2012 Déc. 2014	<p>Annexe I « Symbole pour un passage pour piétons » : nouvelle annexe montrant le visuel du symbole du piéton.</p> <p>Annexe J « Symbole pour un espace de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques » : nouvelle annexe montrant le symbole de la borne de recharge pour véhicules électriques pour indiquer les espaces de stationnement.</p>
7	i à iv	Janv. 2014	i à iv	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	1 à 30	Déc. 2007 Déc. 2008 Déc. 2010 Déc. 2011 Déc. 2012 Janv. 2014	1 à 33	Déc. 2014	<p>Réorganisation de la mise en page et amélioration graphique de l'ensemble du chapitre.</p> <p>Section 7.8.1 « Bicyclette » : modification du titre de la section et uniformisation du contenu.</p> <p>Section 7.8.2 « Excepté bicyclette » : déplacement et modification du titre de la section (auparavant 7.8.5 « Panonceau d'exception pour bicyclettes »), et uniformisation du contenu.</p> <p>Section 7.8.3 « Fin » : nouvelle section reprenant les renseignements sur le panonceau « Fin ».</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					<p>Section 7.8.4 « Direction » : déplacement de la section et modification du titre (auparavant 7.8.13 « Panonceau de direction »), et uniformisation du contenu.</p> <p>Section 7.8.7 « Sens unique » : précision sur le destinataire du message du panneau.</p> <p>Section 7.8.11 « Accès interdit » : correction du titre du panneau P-130-7.</p> <p>Section 7.8.12 « Interdiction de dépasser » : retrait des renseignements sur le panonceau « Fin ».</p> <p>Section 7.8.15 « Voies réservées aux bicyclettes » : ajout d'une précision sur l'utilisation des panneaux P-250-3 et P-250-6 et de la référence aux dessins normalisés concernés.</p> <p>Section 7.8.16 « Passage pour personnes » : ajout de la référence aux dessins normalisés concernés.</p> <p>Section 7.9.1 « Bicyclette » : nouvelle section reprenant les renseignements sur le panonceau « Bicyclette ».</p> <p>Section 7.9.2 « Distance » : nouvelle section reprenant les renseignements sur les panonceaux « Distance ».</p> <p>Section 7.9.3 « Étendue » : nouvelle section reprenant les renseignements sur les panonceaux « Étendue » et ajout du panonceau D-250-P-2.</p> <p>Section 7.9.4 « Emplacement » : nouvelle section reprenant les renseignements sur les panonceaux « Emplacement ».</p> <p>Section 7.9.8 « Signal avancé de circulation à double sens à vélo sur une rue à sens unique » : reformulation du texte de la section pour s'adresser aux cyclistes.</p> <p>Section 7.9.16 « Signal avancé de passages pour personnes » : ajout d'une précision sur l'installation des panneaux D-270-2 et D-270-6.</p> <p>Section 7.9.17 « Passage pour bicyclettes ou présence de cyclistes » : ajout d'une précision sur l'installation du panneau D-270-7 et retrait des visuels des panonceaux D-240-P-10, D-245-P-1 et D-245-P-2.</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7	31 à 48	Déc. 2007 Déc. 2009 Déc. 2010 Déc. 2011 Janv. 2014	35 à 54	Déc. 2014	<p>Section 7.9.23 « Signal avancé de chaussée désignée » : retrait de l'utilisation du panneau D-245-P-2 sous le panneau D-430-1.</p> <p>Section 7.9.25 « Bornes de délimitation » : remplacement du terme « délinéateurs » par « bornes de délimitation ».</p> <p>Section 7.11.3 « Identification de la Route verte » :</p> <ul style="list-style-type: none"> réorganisation de la section; ajout de la précision sur le numéro inscrit sur le panneau I-135; ajout d'un complément à la norme précisant les cas de chevauchement de deux axes de la Route verte; ajout d'un complément à la norme sur l'acheminement en cas de discontinuité de l'axe de la Route verte. <p>Section 7.11.8 « Signalisation des équipements touristiques privés » : actualisation des références.</p> <p>Section 7.12 « Marques sur la chaussée » : réorganisation de la section.</p> <p>Section 7.12.1.1 « Ligne axiale » : retrait de la zone d'arrêt d'autobus de la liste des endroits où doit être tracée la ligne axiale.</p> <p>Section 7.12.5 « Symboles sur la chaussée » : ajout de la référence à l'annexe E et ajout de précisions sur l'usage des différents symboles.</p> <p>Section 7.12.5.1 « Séquence de symboles » : retrait d'une redondance sur l'usage des chevrons et modification des conditions d'utilisation des séquences « macle, bicyclette et chevrons » et « bicyclette et chevrons » au tableau 7.12-2.</p> <p>Actualisation de la mise en page.</p> <p>Annexe A « Marques longitudinales et transversales pour les voies cyclables » : actualisation des marques longitudinales et transversales utilisées dans la signalisation des voies cyclables.</p> <p>Annexe B « Marques aux abords d'obstacle et biseau » : ajustement des largeurs de ligne des marques aux abords d'un obstacle et d'un biseau.</p>



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7	DN 003 à DN 012	Déc. 2006 Déc. 2007 Déc. 2011	DN 003 à DN 012	Déc. 2007 Déc. 2014	Annexe C « Marques pour zone d'arrêt d'autobus » : amélioration graphique et ajustement des largeurs de ligne.
					Annexe F « Liste des panneaux de signalisation utilisés pour les voies cyclables » : actualisation de la liste des panneaux et panoneaux utilisés pour les voies cyclables et amélioration graphique.
					DN 003, DN 004 et DN 008 : ajustement du marquage et amélioration graphique.
					DN 005A : auparavant DN 005 et ajustement du titre.
					DN 005B : nouveau dessin normalisé complémentaire du DN 005A.
					DN 007 : correction d'une coquille (panneau inversé).
					DN 010 : retrait du visuel du panoneau « 20 m » (D-245-P-2) sous le panneau D-430-1.
					DN 011 : remplacement du terme « délinéateur » par « borne de délimitation » et correction du tableau.
	DN 015 à DN 018	Déc. 2007	DN 015 à DN 018	Déc. 2007 Déc. 2014	DN 016 : ajustement du marquage et amélioration graphique.
					DN 017 : correction du tableau.
	DN 021 à DN 024	Déc. 2007	DN 021 à DN 024	Déc. 2014	DN 021 à DN 024 : remplacement du terme « délinéateur » par « borne de délimitation » et ajustement du marquage.
	DN 027 et DN 028	Déc. 2007 Janv. 2014	DN 027 et DN 028	Janv. 2014 Déc. 2014	DN 027 : ajout du visuel du panneau I-135 dans la piste cyclable.
8	i à ix 63 à 68	Janv. 2014	i à ix	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
		Déc. 2009 Déc. 2010 Déc. 2011 Janv. 2014	63 à 68	Déc. 2009 Déc. 2010 Janv. 2014 Déc. 2014	Section 8.16.1 « Types de PMV et dimensions » : correction de la largeur minimale de l'écran de contraste des PMV permanents latéraux pour $V \geq 70$ km/h dans le tableau 8.16-1.
					Section 8.16.3.2 « Espacement » : correction des caractéristiques minimales des PMV permanents latéraux pour $V \geq 70$ km/h au tableau 8.16-3.

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	85 à 87	Déc. 2010 Janv. 2014	85 à 87	Déc. 2010 Déc. 2014	<p>Section 8.16.4.4 « Pictogrammes » : retrait de l'obligation d'inscrire le terme « Congestion » sous le pictogramme « Congestion » PMV-1.</p> <p>Section 8.17 « Panneaux équipés de DEL clignotantes » : correction du numéro de la figure et ajout de la référence dans le texte.</p> <p>Annexe C « Pictogrammes pouvant être utilisés sur les PMV » : retrait de la note mentionnant l'obligation d'inscrire le terme « Congestion » sous le pictogramme « Congestion » PMV-1.</p>
	105	Janv. 2014	105	Déc. 2014	